

Rapport annuel

2011-2012



Ce document présente le rapport d'activités 2011-2012 de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal.

Une production de

Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM)

110, rue Sainte-Thérèse – bureau 205

Montréal (Québec) H2Y 1E6

T (514) 396-2612 F (514) 396-2200

www.tcvcm.ca

© Table de concertation en violence conjugale de Montréal

La reproduction ou le téléchargement est autorisé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à la condition d'en mentionner la source.

Ce document est disponible en format papier ou électronique

info@tcvcm.ca www.tcvcm.ca

LA TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL EN BREF...

[29 membres] [10 secteurs impliqués ou concernés par la problématique]

[1 comité de coordination] [3 comités permanents] [2 comités ad hoc]

[3 grandes priorités de travail]

[le Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale impliquant plusieurs dizaines d'intervenantes et d'intervenants œuvrant pour l'un ou l'autre des 6 grands partenaires impliqués à son activation]

[+ de 50 partenaires gouvernementaux, institutionnels et communautaires]

[1 coordonnatrice] [1 coordonnatrice adjointe] [1 chargée de projet]

[un budget annuel de 125 000\$]

[une moyenne mensuelle de 300 téléchargements de nos divers documents]

« La concertation est un processus collectif de coordination basé sur une mise en relation structurée et durable entre des acteurs sociaux autonomes qui acceptent de partager de l'information, de discuter de problèmes ou d'enjeux spécifiques afin de convenir d'objectifs communs et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats. (...) Il n'est pas requis, ni même souhaitable que tous soient d'accord sur tout. L'important c'est la qualité de la démocratie délibérative qui permet que les questions soient débattues sur le fond et que chacun s'exprime ». (Bourque, Denis, (2008). *Concertation et partenariat. Entre levier et piège du développement des communautés*, PUQ, 150 p.)

Le mot de la présidente



M^e Gaétane Martel, présidente

C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que je dépose le rapport d'activités 2011-2012 de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal.

Forte de ses 25 ans d'existence, la Table a su devenir un acteur de premier plan, non seulement sur la scène montréalaise et québécoise, mais aussi à l'échelle internationale puisque plusieurs délégations étrangères sont venues étudier son fonctionnement. Cette notoriété résulte de la volonté de ses membres à s'investir, partager, s'informer, collaborer et travailler ensemble pour un objectif commun.

Les réalisations 2011-2012 de la Table témoignent de cette concertation entre les membres et partenaires. À ce chapitre, la Table a été particulièrement active pour souligner ses 25 ans. Le 19 octobre 2011, elle tenait une journée d'étude sur les tribunaux spécialisés en violence conjugale. Cette nouvelle approche nécessite la collaboration de plusieurs partenaires. Elle vise une plus grande protection pour les victimes et une responsabilité accrue des agresseurs.

Un événement festif a également eu lieu le 30 novembre dernier, où nous avons eu l'opportunité de présenter les principales réalisations de la Table, de visionner une vidéo démontrant les enjeux et les défis de la concertation en matière de violence conjugale et les résultats bénéfiques qui en découlent. Profitant de ce 25^e anniversaire, notre site Web a subi une cure de rajeunissement afin de le rendre plus dynamique, à l'image de l'organisation.

Le *Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale* constitue et demeure encore aujourd'hui le dossier prioritaire de la Table. Nous nous sommes donnés comme objectif de favoriser l'appropriation du *Protocole* auprès des intervenants des différentes organisations concernées. Avec le support de la Table et la collaboration de nos partenaires, différentes activités ont été organisées : un lancement dans le territoire Est, un séminaire clinique, de nombreuses discussions cliniques au sein des différents comités sous-régionaux et la réalisation de plusieurs outils d'appropriation du *Protocole*.

La Table est aussi impliquée lorsqu'il est question de nouvelles législations susceptibles d'avoir un impact pour les victimes de violence conjugale. À l'hiver dernier, le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Marc Fournier, a déposé un projet de loi modifiant les articles de certaines

dispositions relatives à la médiation contenue au Code civil. La Table a présenté un mémoire informant les membres de la commission parlementaire que la médiation familiale en contexte de violence conjugale est inappropriée.

La Table a également présenté six recommandations au Comité interministériel sur le prochain Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale. Elle a réitéré sa position sur les tribunaux spécialisés en violence conjugale et sur la supervision des droits d'accès. Ce dernier dossier a d'ailleurs fait couler beaucoup d'encre à l'hiver dernier. En effet, la fermeture de la ressource La Transition a révélé l'urgence de donner suite aux recommandations de la Table de mettre sur pied un organisme neutre, pouvant assurer la sécurité des usagers et des intervenantes et intervenants et dont la mission unique et principale devrait se consacrer essentiellement aux services de supervision de droits d'accès.

Reconnaissant l'expertise que la Table a développée, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a sollicité notre collaboration pour la production du contenu de brochures de sensibilisation et d'information à l'intention de personnes vivant des réalités particulières en contexte de violence conjugale, c'est-à-dire les femmes âgées, les femmes handicapées, les femmes de communautés ethnoculturelles, les femmes immigrantes à statut précaire, les lesbiennes, gaies, bisexuels(les), transsexuels(les), transgenres et les hommes violentés. La Table a complété son mandat en décembre 2011 et a déposé les textes des six brochures auprès du SCF. Celui-ci est responsable des étapes liées à la postproduction : révision, mise en page et graphisme, traduction, diffusion. Il est prévu que les brochures soient traduites en huit langues et que le lancement ait lieu à l'automne 2012, en même temps que le dépôt de la nouvelle politique gouvernementale en violence conjugale.

Finalement, en application des objectifs et cibles du plan triennal 2011-2014, nous avons élaboré différentes étapes visant la production d'un portrait global et d'une analyse des ressources et services offerts en matière de violence conjugale sur le territoire montréalais. Au moment de la rédaction de ces lignes, une professionnelle de recherche a été embauchée afin de procéder à l'élaboration d'un devis de recherche qui précisera davantage les objectifs, modalités et finalités de ce projet.

Enfin, alors que je complète ma première année d'un mandat de deux ans à la présidence de la Table, je remercie chacun des membres pour le support et la confiance qu'ils m'ont accordés. Je remercie également tous les partenaires qui ont collaboré au protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale et aux différents comités. Finalement, je tiens à remercier tout spécialement notre coordonnatrice, M^{me} Monique Villeneuve, pour son professionnalisme, son soutien, son dynamisme et son enthousiasme.

Longue vie à la Table!

Table des matières

Le mot de la présidente	2
Nos réalisations en 2011-2012	5
1. <i>La consolidation de la concertation régionale multisectorielle en matière de violence conjugale à Montréal</i>	5
Périodes d'échanges et de discussion entre les membres lors des rencontres des instances	5
Journée d'étude Les tribunaux spécialisés en violence conjugale	6
Les 25 ans de la Table	7
www.tcvcm.ca	8
Projet de portrait et d'analyse de l'offre et de l'articulation des services en violence conjugale sur le territoire montréalais dispensés aux victimes, aux agresseurs et agresseures et à leurs familles	9
Soutenir l'appropriation du <i>Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale</i> par les partenaires concernés à Montréal	10
2. <i>Une démarche globale d'analyse et d'actions visant l'élimination de la violence conjugale, la protection des femmes et des enfants et la responsabilisation des agresseurs et agresseures</i>	12
Participation à une commission parlementaire et présentation de notre mémoire <i>Médiation et violence conjugale : des messages sociaux contradictoires</i>	12
Consultations du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle	13
La promotion de nos recommandations concernant l'organisation des services de supervision des droits d'accès à Montréal	14
3. <i>La prise en compte des besoins spécifiques des différentes populations en contexte de violence conjugale</i>	15
Le protocole d'entente avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	15
Le carnet d'information sur la violence conjugale et de ressources d'aide pour les femmes de la région de Montréal	18
Les activités de représentation et de formation	19
Les ressources humaines	20
Les membres de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal	21

Nos réalisations en 2011-2012

1. La consolidation de la concertation régionale multisectorielle en matière de violence conjugale à Montréal

Le plan triennal 2011-2014 de la Table identifie la concertation régionale multisectorielle en matière de violence conjugale sur le territoire montréalais comme un défi constant pour tous les partenaires concernés. La concertation convie les différents membres à collaborer à l'atteinte d'objectifs ambitieux qui ne pourraient être atteints sans leur contribution. En fait, la culture de coopération permet d'avancer autrement que lorsque chaque organisation travaille chacune pour elle. Elle permet aussi d'autres confrontations d'idées, d'autres ambitions et d'autres formes d'échange. *(Gather Thurler (2005 : 2-3))*

5

Périodes d'échanges et de discussion entre les membres lors des rencontres des instances

Différentes périodes de discussion et d'échange se sont tenues entre les membres et ce, afin d'accentuer le dialogue, de favoriser l'expression d'une diversité de points de vue. Ces échanges ont permis que tous puissent s'exprimer tant sur les analyses, les pratiques, les projets et les expertises que les préoccupations en regard de la problématique de la violence conjugale.

Ainsi, les sujets suivants ont notamment été abordés :

- L'offre de service en supervision de droits d'accès (SDA) à Montréal;
- Projet de Mémoire sur l'avant-projet de loi instituant le nouveau Code de procédure civile (médiation en contexte de violence familiale);
- Le projet de portrait et d'analyse de l'offre et de l'articulation des services en violence conjugale sur le territoire montréalais dispensés aux victimes, aux agresseurs ou agresseuses et à leur famille;
- Consultation du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle en vue du nouveau plan d'action quinquennal en matière de violence conjugale.

Journée d'étude du 19 octobre 2011

Les tribunaux spécialisés en violence
conjugale



Dès le début des années 1990, différents modèles d'organisation du système judiciaire en matière de violence conjugale ont vu le jour dans plusieurs provinces canadiennes. Ces tribunaux spécialisés en violence conjugale partagent des objectifs similaires visant à intervenir rapidement dans les situations de violence conjugale, à permettre aux intervenants judiciaires qui sont au fait de la dynamique de la violence conjugale de tenir compte de la nature particulière de ces situations complexes, à mieux soutenir les victimes et à accélérer le traitement des cas de violence conjugale (Penwill, 2003).

Cette thématique a retenu l'attention des membres de la Table et nous a amenés à organiser une journée d'étude le 19 octobre 2011. Les 45 personnes présentes à cette activité ont pu en apprendre davantage sur les modèles de tribunaux spécialisés en violence conjugale de Calgary, Winnipeg et Toronto ainsi que sur le Tribunal intégré en matière de violence conjugale de New York. Le modèle québécois développé à Montréal a également fait l'objet d'une présentation par les membres du comité organisateur. Ces présentations ont d'ailleurs été fortement appréciées dans une proportion de 87 % par les participantes et participants.

L'organisation de cette journée d'étude a nécessité de nombreuses rencontres de préparation pour le comité organisateur. Celui-ci s'est d'ailleurs rendu à New York en juin 2011 afin de rencontrer des juges, des procureurs et du personnel rattachés au *Integrated Domestic Violence Courts of New York* afin de mieux comprendre le fonctionnement de ce tribunal intégré et de discuter avec les différentes équipes responsables de sa mise en œuvre. La délégation a ainsi eu l'opportunité de rencontrer la juge en chef du comté de New York, M^{me} Judy Kluger.



Une délégation de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal s'est rendue à New York en juin 2011 afin de rencontrer les responsables de l'*Integrated Domestic Violence Courts of New York*.

De gauche à droite: M^e Gaétane Martel, M^{me} la juge Sylvie Girard, M^{me} Judy Kluger, juge en chef du comté de New York, M^{me} Lise Poupart et M^{me} Monique Villeneuve.

Les 25 ans de la Table

En 2011, la Table a souligné son 25^e anniversaire de fondation. Ceci représentait une belle occasion de dresser un bilan de la concertation régionale en matière de violence conjugale, d'identifier les enjeux et les défis pour l'avenir et de souligner l'engagement des différents partenaires autour de cette problématique sociale complexe.



Une vidéo à laquelle ont participé plus d'une quinzaine de membres de la Table, actuels et anciens, a été réalisée dans le cadre des 25 ans de la Table. Cette vidéo, intitulée « 25 ans de concertation, de reconnaissance et de respect mutuel », présente bien le dynamisme de la Table et de ses membres. Elle met aussi en lumière leur analyse des enjeux et des impacts de la concertation, tout en identifiant les défis des prochaines années. Le projet a été réalisé avec le concours de la dynamique équipe des Alter-Citoyens. Il est possible de visionner la vidéo sur le site Web de la Table au www.tcvcm.ca

M^e Gaétane Martel, présidente de la Table, a convié de nombreuses personnes à un 5 à 7 festif et joyeux permettant de souligner le 25^e anniversaire de l'organisme. L'événement s'est tenu le 30 novembre 2011. À cette occasion, la vidéo produite pour souligner les 25 ans de la Table a été présentée en grande première et applaudie par la cinquantaine de personnes présentes à l'activité. Lors de leur allocution, la présidente et la coordonnatrice ont tenu à souligner le chemin parcouru au cours des dernières années, à rappeler pour qui nous nous activons et dans quelle mesure nos efforts de concertation portent leurs fruits.

7



www.tvcvm.ca

Le site Web de la Table constitue une importante vitrine d'information sur la problématique de la violence conjugale. C'est surtout un lieu où nous présentons nos dossiers, nos activités, nos réalisations, notre fonctionnement, nos membres et les principales ressources œuvrant en matière de violence conjugale sur le territoire montréalais.

Lancé en mai 2007, notre site méritait une mise à jour importante. La technologie utilisée au moment de sa conception n'étant plus disponible pour assurer un entretien normal, nous avons profité de l'occasion pour modifier complètement sa présentation, ajouter des illustrations et le rendre encore plus convivial. Ces travaux ont été réalisés à l'automne 2011, coïncidant avec notre 25^e anniversaire.

Les statistiques disponibles pour l'année 2011-2012 ne couvrent qu'une période de 30 jours, puisque ce n'est que tout récemment que nous avons commencé à utiliser un logiciel nous permettant d'avoir accès à ces informations.

Ainsi, il est intéressant de savoir que le site Web de la Table a reçu, pour la période du 5 avril au 5 mai 2012,

- ▶ 937 visites, dont 788 constituent de nouvelles visites;
- ▶ Les internautes consultent 2,62 pages par visite;
- ▶ La durée moyenne d'une visite est de 1 minute 54;

8

Pour cette même période, les pages les plus visitées ont été :

Page d'accueil	393
Appel de candidatures	219
Nous joindre	144
Auberge Transition	114
Service Côté cour	108
Organismes femmes violentées	67
Protocoles d'intervention	62
Notre mission	55
L'organisation	54

Les documents les plus téléchargés à partir de notre site sont :

1	Rapport du comité sur les droits d'accès supervisés en situation de violence conjugale	133
2	Projets intersectoriels en matière de services pour les enfants exposés à la violence conjugale et les membres de leur famille: recension des écrits et pistes d'action pour Montréal	110
3	Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale	109
4	Règlements généraux	102
5	Bulletin du Comité de suivi de mai 2005	98
6	Synthèse de la recherche Projets intersectoriels en matière de services pour les enfants exposés à la violence conjugale et les membres de leur famille	94



Projet de portrait et d'analyse de l'offre et de l'articulation des services en violence conjugale sur le territoire montréalais dispensés aux victimes, aux agresseurs ou agresseuses et à leur famille

Dans le cadre de son plan triennal 2011-2014, la Table souhaite produire un portrait global des ressources et services offerts en matière de violence conjugale à Montréal, duquel découlerait une analyse de l'offre, de la continuité et de l'articulation de ces mêmes services sur son territoire.

En 2011-2012, nous avons particulièrement concentré nos efforts à préciser les contours de ce projet, ses objectifs généraux et spécifiques et ses diverses modalités. Ainsi, un document de travail a été produit, présenté et discuté tant au sein du comité de coordination que du conseil d'administration.

La réalisation d'un portrait global des différentes ressources et des services déployés pour venir en aide aux femmes et enfants victimes de violence conjugale, aux agresseurs ou agresseuses et à leur famille fait consensus auprès des membres de la Table. Ce portrait pourrait, ultimement, être utilisé autant par les acteurs et partenaires des différents réseaux communautaires, publics et gouvernementaux concernés par cette problématique que par le grand public.

9



La production d'une analyse qui ferait état, notamment, de l'offre et de la continuité des services soulève des inquiétudes chez quelques membres de la Table. Les objectifs entourant l'élaboration et la production de cette analyse ne sont pas suffisamment précis et partagés par tous les membres pour susciter leur ralliement.

Il a ainsi été convenu de produire un devis de recherche, pour l'automne 2012, qui définira ainsi plus clairement les objectifs généraux et spécifiques de l'analyse, les critères et la méthode d'analyse et l'échéancier de réalisation. Ce mandat a été confié à une chercheuse du CRI-VIFF, M^{me} Valérie Roy, qui sera assistée par un ou une professionnelle de recherche embauchée par la Table.

Parallèlement à ces démarches, divers bailleurs de fonds ont été contactés ou sollicités afin de s'assurer du financement ultérieur de ce projet triennal.

Soutenir l'appropriation du Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale par les partenaires concernés à Montréal

Le Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale est demeuré un dossier majeur pour la Table.

L'un de nos mandats cette année était de favoriser l'appropriation et la mise en œuvre du Protocole par les intervenantes et intervenants des différents établissements en soutenant les membres du comité de suivi et des comités sous-régionaux dans l'organisation de séminaires cliniques et d'activités.

Ainsi, avec le soutien de la Table, les membres du comité Est ont organisé une activité de lancement du Protocole dans leur territoire. Cette activité a eu lieu le 29 novembre 2011 et a permis de rejoindre une centaine d'intervenantes et d'intervenants du territoire venant des Centres jeunesse, des CSSS, des maisons d'hébergement, du SPVM, des organismes pour conjoints ayant des comportements violents et de Côté Cour. Elle a notamment permis la mobilisation des intervenantes et intervenants et le rapprochement entre les partenaires.

La Table a également soutenu le comité de suivi dans l'organisation d'un séminaire clinique. L'activité a eu lieu le 31 janvier 2012 sous le thème *Intervenir auprès des enfants exposés à la violence conjugale ou à la violence post-séparation*. Vingt-cinq intervenantes des différents établissements ont pu bénéficier de l'expertise développée par l'Autre Escalier en matière d'intervention auprès des enfants exposés à la violence conjugale.

Par ailleurs, nous avons veillé à faciliter le transfert de connaissances entre les différents comités sous-régionaux et le comité de suivi. La chargée de projet mandatée à cet effet a assuré la diffusion d'articles et d'outils d'intervention en violence conjugale partagés par les membres des comités. Deux bulletins d'information ont été produits en vue d'assurer la liaison entre les comités et d'informer les intervenantes et les intervenants des établissements sur les travaux en lien avec le Protocole de collaboration pour les enfants exposés à la violence conjugale.



Au sein des comités sous-régionaux, les dynamismes locaux et le leadership des membres ont permis de développer deux outils de sensibilisation et de diffusion du *Protocole*, soit un logo et un aide-mémoire à l'intention des intervenantes et intervenants.

Le comité de suivi a assuré la réalisation d'une traduction en anglais du *Protocole* afin de rejoindre plus de partenaires. Cette version a été mise en ligne sur le site Web de la Table.

Plusieurs activités ont favorisé la cohésion des membres et ont contribué à développer un fonctionnement plus autonome des comités. La présentation du mandat et des services offerts par les partenaires a permis de faciliter la collaboration intersectorielle. Les discussions cliniques et les échanges thématiques au sein des différents comités pour faciliter le transfert de connaissances. De même que la préparation des activités de lancement.

Voici quelques thèmes abordés avec des spécialistes (avocats, professionnel en éthique) :

- ▶ Le consentement parental pour offrir des services aux enfants exposés à la violence conjugale
- ▶ La supervision des droits d'accès
- ▶ La lecture et la rétention des signalements au Centre jeunesse de Montréal
- ▶ Pratiques d'intervention auprès des enfants exposés à la violence conjugale
- ▶ L'aliénation parentale
- ▶ Cohérence et coordination entre les tribunaux en matière de violence conjugale

11

Au bout de cette année, les comités sous-régionaux sont résolument fonctionnels et de plus en plus autonomes. La réflexion se poursuit au niveau du comité de suivi pour la mise en place de stratégies afin de répertorier les services destinés aux enfants exposés à la violence conjugale.



Un logo pour le Protocole!

Il personifie l'enfant au centre des préoccupations des différents partenaires représentés par les 6 couleurs.

Nombres de rencontres des comités	
Comité de suivi	3 rencontres
Comité sous-régional Nord	6 rencontres
Comité sous-régional Ouest	4 rencontres
Comité sous-régional Sud	6 rencontres
Comité sous-régional Est	5 rencontres

2. Une démarche globale d'analyse et d'actions visant l'élimination de la violence conjugale, la protection des femmes et des enfants et la responsabilisation des agresseurs et agresseuses

Plusieurs facteurs contribuent à enrichir notre compréhension et à nourrir notre réflexion collective sur la problématique de la violence conjugale. La composition multisectorielle de la Table constitue, certes, l'un de ces facteurs. Ceci permet d'entendre divers points de vue et de disposer d'angles d'analyse variés. Nous pouvons également compter sur des expériences et des expertises variées et distinctes. Ces contributions amènent la Table à dégager une analyse globale de la problématique de la violence conjugale tout en prenant en compte des facteurs individuels, familiaux, sociologiques, économiques, sociaux, politiques, culturels, historiques ou religieux. « Cette approche constitue un cadre théorique large et ouvrant sur différentes perspectives, puisqu'elle fait intervenir et croise plusieurs concepts (...) ». (Harper, Élisabeth & all. (2011). *Regards sur l'intersectionnalité*, CRI-VIFF, 20 p.)

12

Participation à une commission parlementaire et présentation de notre mémoire *Médiation et violence conjugale : des messages sociaux contradictoires*

À l'automne 2011, le ministère de la Justice du Québec déposait un avant-projet de loi instituant un nouveau Code de procédure civile. Les articles 414 à 421 concernent de manière plus spécifique les séances d'information sur la parentalité et la médiation et le recours à la médiation.

La Table a saisi l'opportunité de la tenue de consultations publiques par la Commission des institutions dans le cadre du dépôt de cet avant-projet de loi pour produire et présenter un mémoire sur les enjeux sociaux et juridiques de la médiation familiale en contexte de violence conjugale.

Le mémoire s'attardait particulièrement à démontrer la contradiction entre les messages sociaux envoyés par le gouvernement du Québec qui, d'un côté, soulignent le caractère criminel de la violence conjugale et qui, de l'autre, invitent les victimes et les agresseurs à recourir à la médiation en contexte de violence conjugale lors d'un divorce ou d'une séparation.

La Table adressait également plusieurs recommandations au ministère de la Justice, dont l'envoi d'un message social clair à l'ensemble de la population québécoise stipulant que la médiation familiale est inappropriée en contexte de violence conjugale et soulignant la pertinence de mettre sur pied des tribunaux spécialisés en violence conjugale.



Le mémoire a été présenté par
M^{me} Lise Poupart,
coordonnatrice de Côté cour et
la coordonnatrice de la Table
M^{me} Monique Villeneuve.

Consultations du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle

Au cours de l'année 2011, le Comité interministériel a organisé deux séances distinctes de consultations auprès des membres du Comité-conseil en matière de violence conjugale.

Des consultations particulières se sont ainsi tenues en mai 2011 afin de recevoir les recommandations en lien avec le prochain Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale. La Table faisait partie de la quarantaine d'organisations sollicitées à cet égard. Les membres de la Table ont contribué à la rédaction des six recommandations qui ont été déposées au Comité interministériel au printemps 2011 par la présidente de l'époque, M^{me} Marie-Hélène Blanc, la représentante du secteur communautés ethnoculturelle M^{me} Melpa Kamateros et la coordonnatrice de la Table M^{me} Monique Villeneuve. Ces recommandations touchaient plus particulièrement :

- L'intégration des personnes ayant des besoins spécifiques aux campagnes de sensibilisation à la violence conjugale ainsi que dans le développement d'outils d'information et de sensibilisation;
- La promotion des relations égalitaires;
- L'amélioration de la coordination interministérielle en matière de violence conjugale et le soutien à la concertation régionale;
- Les enjeux de la problématique de la violence conjugale post-séparation;
- La capacité des organismes d'adapter leurs offres de services aux différentes communautés ethnoculturelles de Montréal.

13



Au cours des mois suivants, le gouvernement québécois a rendu public le bilan de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2004-2009. Subséquemment, un document regroupant les recommandations issues de la consultation de mai 2011 a été remis aux membres du comité consultatif en matière de violence conjugale, dont la Table est membre depuis quelques années. Cette documentation nous a permis de bonifier nos recommandations et de préparer notre participation aux journées de consultation des 24 et 25 octobre 2011.

À la suite de ces journées de consultation, la Table a produit un nouveau document qu'elle a soumis conjointement avec l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes. Cette nouvelle version contenait des recommandations liées au thème de la prévention/promotion, du dépistage et de l'intervention précoce, de l'intervention psychosociale, de l'intervention judiciaire et correctionnelle et des conditions de réussite des interventions. Parmi les idées les plus marquantes, soulignons la question des tribunaux spécialisés en violence conjugale, des services de supervision de droits d'accès sécuritaires, spécialisés et de qualité et la prise en compte des besoins spécifiques de différentes populations au prise avec la violence conjugale.



La promotion de nos recommandations concernant l'organisation des services de supervision des droits d'accès à Montréal

Dès 2006, la Table a produit un rapport incluant neuf recommandations relatives à l'organisation et au financement de services de supervision des droits d'accès (SDA) à Montréal. Ce rapport a été unanimement adopté par les membres et constitue sa position officielle en la matière.

Nos recommandations abordent principalement les impératifs de sécurité et de neutralité de tels services. Nous soulevons également la nécessité de mettre sur pied un organisme dont la mission unique serait la SDA. Il développerait ainsi une expertise autour des enjeux associés à la problématique de la violence conjugale et à celle des enfants qui y sont exposés.

Au cours de l'année 2011-2012, M^{me} Sonia Dionne a représenté la Table au sein du comité de suivi de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Ce comité a pour principal mandat de veiller à la mise en place des services de SDA sur le territoire montréalais tels que définis par l'Agence.

La Table s'est également intéressée aux problèmes soulevés par la fermeture de la ressource La Transition dans l'Est de Montréal. Des inquiétudes étaient soulevées quant à l'offre de service sur cette partie du territoire montréalais. À cet égard, le responsable du dossier à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a accepté l'invitation de la Table et a ainsi fait le point sur les différentes démarches en cours afin d'assurer un service de qualité aux familles de l'Est de Montréal ayant besoin d'y recourir. Des situations inquiétantes qui perdurent depuis nombre d'années sur le territoire montréalais amènent la Table à souligner toute l'importance de mettre en œuvre les recommandations inscrites à son rapport de 2006 afin, notamment, d'implanter une ressource à mission unique. Ces demandes ont été formulées à nouveau tant auprès de l'Agence de Montréal que de plusieurs ministères du gouvernement du Québec.

3. La prise en compte des besoins spécifiques des différentes populations en contexte de violence conjugale

Depuis près de 10 ans déjà, les membres de la Table poursuivent leur réflexion et leurs actions afin de prendre en compte divers facteurs de vulnérabilités que peuvent cumuler des femmes et des hommes en contexte de violence conjugale. Ces facteurs peuvent être de différents ordres, mais ils sont souvent associés aux processus de marginalisation et d'exclusion sociale. Pensons, par exemple, à des éléments tels les barrières linguistiques pour les femmes immigrantes, l'hétérosexisme auquel peuvent être confrontées les lesbiennes, ou la peur de l'éclatement de la cellule familiale qu'éprouvent plus particulièrement les femmes âgées. Cette prise en compte permet de développer des projets et des activités visant plusieurs objectifs liés à l'information, à la sensibilisation, au dépistage, à la formation et à l'amélioration globale de l'intervention auprès de ces différentes populations.

Le protocole d'entente avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine



Cette entente, conclue avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCF), avait essentiellement pour but la production du contenu de six brochures d'information et de sensibilisation à l'intention de personnes vivant des réalités particulières dans un contexte de violence conjugale.

Les groupes suivants ont été ainsi identifiés : femmes immigrantes des communautés culturelles; femmes immigrantes à statut précaire; femmes âgées; femmes en situation de handicap; lesbiennes, gais, bisexuel-le-s, transsexuel-le-s (LGBT) et hommes violents.

La réalisation de ce mandat a nécessité recherche, consultations, rédaction et échanges au sein des comités consultatifs mis sur pied afin de conseiller la rédactrice chargée du projet et valider les différents contenus. Les personnes sollicitées pour participer à l'un ou l'autre des comités consultatifs ont répondu avec enthousiasme à notre invitation. Les travaux se sont déroulés rondement et dans un esprit de collaboration mutuelle. Les désaccords exprimés ont été traités avec diligence et dans un esprit de recherche de compromis satisfaisant pour chacun.

Le projet s'est échelonné sur une période de 37 semaines plutôt que les 42 semaines prévues initialement. Ainsi, notre échéancier a été respecté et nous avons déposé nos textes au MCCF à la mi-décembre 2011.

La préoccupation principale, voire transversale, de ce projet, a certainement été celle de l'accessibilité des brochures aux personnes à qui elles sont destinées. Nous en avons pris compte de plusieurs manières. Ainsi, le langage utilisé dans les brochures est simple et clair afin de rejoindre les personnes peu scolarisées. Nous avons également formulé plusieurs recommandations au MCCF relativement à la révision, aux règles d'accessibilité universelle, aux éléments graphiques à utiliser et aux adaptations en braille et d'autres types de supports pour les personnes en situation de handicap. Nous avons aussi recommandé que les brochures soient adaptées en langue des signes québécois (LSQ) et en plusieurs autres langues pour les femmes immigrantes ne parlant ni français ni anglais.

Le MCCF a rapidement donné son aval à nos recommandations. Nous avons ainsi assuré le suivi aux suggestions de la réviseure gouvernementale, coordonné la révision des traductions des brochures dans les langues suivantes : anglais, espagnol, italien, portugais, grec, créole, arabe et mandarin et élaboré une stratégie de diffusion des brochures dans le réseau communautaire québécois en identifiant les différents regroupements nationaux, régionaux et locaux les plus pertinents.

Le lancement des brochures, dont le graphisme et la mise en page sont assurés par le MCCF, devrait avoir lieu à l'automne 2012, au même moment que l'annonce du nouveau Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale.

Composition des comités consultatifs	
Femmes âgées	
Anne Caines	<i>Ressources Ethnoculturelles Contre l'Abus envers les Aînées</i>
Sarita Israël	<i>Centre québécois de consultation sur l'abus envers les aînés du CSSS Cavendish</i>
Lyse Montminy	<i>École de travail social de l'Université de Montréal et membre du CRI-VIFF</i>
Marie Beaulieu	<i>Titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées à l'Université de Sherbrooke</i>
Femmes immigrantes des communautés culturelles	
Melpa Kamateros	<i>Bouclier d'Athéna Services familiaux</i>
Nahid Ghafoor	<i>Maison pour femmes immigrantes de Québec</i>
Claude Yvette Akhoun	<i>Association des femmes immigrantes de l'Outaouais</i>
Femmes immigrantes à statut précaire	
Nadia Fazio	<i>Centre des femmes italiennes de Montréal</i>
Richard Goldman	<i>Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes</i>
Élizabeth Montesino	<i>CSSS de la Montagne – Services du PRAIDA (programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile)</i>
Femmes en situation de handicap	
Karine Chayer	<i>Action des femmes handicapées (Montréal)</i>
Maria Barile	<i>Consultante – Conception design inclusive</i>
Sylvie Pelletier	<i>Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)</i>
Sara Houle et Suzanne Laforest	<i>La maison des femmes sourdes de Montréal</i>
Hommes violentés	
Yves C. Nantel	<i>Service d'aide aux conjoints (SAC)</i>
Manuel Prats	<i>Maison Oxygène</i>
Clément Guèvremont	<i>Option</i>
Rudolf Rausch	<i>Psychologue et formateur</i>
LGBT	
Karol O'Brien	<i>Centre de solidarité lesbienne (CSL)</i>
Steve Foster	<i>Conseil québécois des gais et lesbiennes</i>
Julie-Maude Beauchesne	<i>AlterHéros</i>
Marie-Ève Couture	<i>Groupe régional d'intervention sociale (GRIS) Chaudière-Appalaches</i>
Bruno Laprade	<i>Projet 10</i>

Le carnet d'information sur la violence conjugale et de ressources d'aide pour les femmes de la région de Montréal

Ce carnet a été produit en 2010 par différents partenaires que sont la Table, le SPVM, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, le CRI-VIFF, et la Table des CSSS de Montréal. Cet outil de 42 pages en format de poche permet d'amorcer une démarche de demande d'aide afin de mettre fin, éventuellement, au cycle de la violence conjugale. Ce Carnet d'information et de ressources touche à différents thèmes informatifs permettant aux femmes vivant dans un contexte de violence conjugale d'être sensibilisées à cette problématique, et ce, dans un langage clair, simple et accessible. D'autres sujets sont également abordés, tels les scénarios de protection à envisager, les interventions policières et le processus judiciaires. Enfin, des informations relatives aux services d'aide et aux ressources sur le territoire montréalais y sont présentées.



Au cours de l'année 2011-2012, nous avons procédé à sa réédition en 10 000 exemplaires en français qui ont tous été écoulés auprès du SPVM et de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Les Carnets ont ensuite été remis aux patrouilleurs et aux intervenantes et intervenants psychosociaux des CSSS qui sont en contact direct avec la population visée par cet outil d'information et de sensibilisation

Nous avons également soumis une demande de subvention à Justice Canada dans le cadre du programme « Initiative de lutte contre la violence familiale ». Le projet soumis visait essentiellement l'adaptation du contenu du Carnet d'information et de ressources dans la langue maternelle et selon le contexte culturel des personnes de communautés ethnoculturelles parlant peu ou pas le français ou l'anglais. Notre argumentaire s'appuyait, notamment, sur la recherche réalisée par la Table en 2010 qui démontrait que la méconnaissance des langues officielles par les femmes immigrantes constitue une barrière majeure dans l'accès à l'information et aux ressources d'aide. Nous avons essuyé un refus dans le financement de ce projet parce que Justice Canada a produit des dépliants de sensibilisation à la violence conjugale intitulés *La violence conjugale est inacceptable peu importe la langue* en 1995.

Les activités de représentation et de formation

Afin de développer, maintenir et consolider des partenariats fructueux avec d'autres acteurs sociaux, tant communautaires et institutionnels que des milieux de la recherche, la Table s'implique de différentes manières et à différents niveaux au sein de comités.

De plus, nous assistons à des colloques, formations, conférences en plus d'être nous-mêmes invités à faire part de nos analyses, de nos recommandations et de nos projets sur différentes tribunes.

Voici donc une liste de ces différentes activités ou contributions au cours de l'année 2011-2012 :

19

Représentations

Assemblée générale annuelle du CRI-VIFF
Comité de direction de l'ARUC <i>Femmes, violences et vulnérabilités</i>
Conseil des Montréalaises
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Secrétariat à la condition féminine
Commission parlementaire des institutions sur l'avant-projet de loi instituant le nouveau code de procédure civile
Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle
Rencontre avec M ^{me} Albine Quisenaire, coordonnatrice en matière de violence faites aux femmes de la province de Hainaut en Belgique

Formations

Matinée du CRI-VIFF : <i>Les femmes victimes de violence conjugale au Québec : examen du profil des victimes, des agresseurs et du contexte</i>
Conférence : <i>Posture virile : Le discours masculin dans les magazines pour hommes</i>

Rédaction

Article dans L'INFO PV, n° 15, octobre 2011, p. 6-8, intitulé « <i>La violence conjugale sur le territoire de Montréal : 25 ans de réflexion, d'action et de concertation</i> »

Ressources humaines

Membres du personnel	Dossiers principaux
Monique Villeneuve Coordonnatrice 514.396.2612 #2402 mvilleneuve@tcvcm.ca	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Coordination générale; gestion des ressources humaines, financières et matérielles; planification et mise en œuvre du plan d'action annuel; ✦ Rencontres des instances et vie associative; ✦ Représentations ; ✦ Développement.
Olivia Kamgain Coordonnatrice adjointe (octobre 2011 à juin 2012) 514.396.2612 #2403 okamgain@tcvcm.ca	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux du comité de suivi ▪ Travaux des comités sous-régionaux ▪ Rédaction du bulletin d'information ▪ Soutien à l'organisation de séminaires cliniques
Contractuelle	
Johanne Carbonneau Rédactrice (juin 2011 à juin 2012) (819) 583-7685	<ul style="list-style-type: none"> ✦ Recherche et rédaction du contenu de 6 brochures d'information et de sensibilisation à l'intention des personnes vivant des réalités particulières en contexte de violence conjugale ; Coordination des comités consultatifs; Rédaction et suivis des recommandations visant à assurer l'adaptation des brochures aux différentes populations visées.

Membres de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal

ORGANISMES	DÉLÉGUÉS	PARTICIPATION
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal	Lyne Duquette	Conseil d'administration Comité de suivi PCIEEVC
Association québécoise Plaidoyer-Victimes	Marie-Hélène Blanc	Conseil d'administration Vice-présidente - Comité de coordination Comité Réalités particulières Comité Accès à la justice Comité ad hoc 25 ^e de la Table
Bureau des procureurs aux poursuites criminelles et pénales	Sylvie Dulude	Conseil d'administration Comité Tribunaux spécialisés en violence conjugale
Bureau des procureurs de la Cour municipale de Montréal	Gaétane Martel	Conseil d'administration Présidente - Comité de coordination Comité Tribunaux spécialisés en violence conjugale Comité ad hoc 25 ^e de la Table
Bureau des services aux victimes du Service correctionnel du Canada	Marielle Mailloux	Conseil d'administration
Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)	Andrée Fortin	Conseil d'administration
Centre de solidarité lesbienne (CSL)	Karol O'Brien	Conseil d'administration Comité de coordination Comité Réalités particulières
Centre des femmes de Montréal	Hélène Hauspied	Conseil d'administration Comité Accès à la justice
Centre Jeunesse de Montréal - Institut Universitaire	Isa lasenza	Conseil d'administration Comité Accès à la justice
Côté Cour	Lise Poupart	Conseil d'administration Comité de coordination Comité Accès à la justice Comité de suivi PCIEEVC Comité Tribunaux spécialisés en violence conjugale Comité sous-régional Sud Comité ad hoc 25 ^e de la Table
CSSS Ahuntsic Montréal Nord	Danièle Fréchette	Conseil d'administration
Direction de l'IVAC	Élisabeth Laflamme	Conseil d'administration
Direction régionale de Montréal du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	Miléna Zajc	Conseil d'administration
École de Service social - Université Mc Gill	Julia Krane	Conseil d'administration
Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec -Maisons de Montréal	Sonia Dionne Danielle Mongeau	Conseil d'administration Comité de coordination Comité Accès à la justice Déléguée de la Table au comité DAS de l'Agence SSS de Montréal Conseil d'administration

ORGANISMES	DÉLÉGUÉS	PARTICIPATION
Femmes du monde de Côte-des-Neiges	Patrizia Vinci	Conseil d'administration
La Maison des Femmes Sourdes de Montréal	Sara Houle	Conseil d'administration Comité Réalités particulières
Le Bouclier d'Athéna, Services familiaux	Melpa Kamateros	Conseil d'administration Secrétaire-trésorière / Comité de coordination Comité Communautés ethnoculturelles Comité ad hoc 25^e de la Table
Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw	Nancy Russell	Conseil d'administration
Les Maisons de l'Île	France Dupuis	Conseil d'administration Comité Accès à la justice
	Sabrina Lemeltier	Conseil d'administration
Magistrature de la Cour du Québec	Louise Bourdeau	Conseil d'administration
Magistrature de la Cour municipale de Montréal	Sylvie Girard	Conseil d'administration Comité Tribunaux spécialisés en violence conjugale
Pro-gam inc.	Normand Bourgeois	Conseil d'administration Comité de coordination
Service d'Aide aux Conjointes (SAC)	Yves C. Nantel	Conseil d'administration Comité Réalités particulières
Services correctionnels du Québec – région de Montréal	Rodely Jean-Gilles	Conseil d'administration
Service de police de la Ville de Montréal	Marc Cournoyer	Conseil d'administration Comité de coordination Comité de suivi PCIEEVC Comité Accès à la justice Comité Communautés ethnoculturelles
	Vincent Richer	Conseil d'administration Comité de suivi PCIEEVC
S.O.S. Violence conjugale	Jocelyne Jolin	Conseil d'administration



« Le partenariat renvoie à des pratiques qui engagent les partenaires dans une démarche commune. Il y a ici un projet, un programme majeur à développer. C'est un rapport complémentaire et équitable entre deux parties, différentes par leur nature, leur mission, leurs activités, leurs ressources et leur mode de fonctionnement, fondé sur un respect et une reconnaissance mutuelle des contributions et des parties impliquées dans un rapport d'interdépendance (...). L'objet du partenariat peut être la création commune d'un projet ou d'une ressource.



23



L'action intersectorielle, se traduit généralement par des collaborations entre des acteurs mobilisés autour de questions de santé publique et de bien-être. Elle réunit des ressources de divers secteurs d'activités, possédant des mandats complémentaires et des fonctionnements parfois différents, afin de mettre en place un plan d'action global pour résoudre un problème complexe. » (René, J.F. et Gervais, L. (2001). *Les enjeux du partenariat aujourd'hui*, NPS, vol 14, no 1, 2001, p. 20-30).